

Discours de St Dizier: un Président autiste !

L'inquiétude d'un nombre important d'élus locaux et de leaders nationaux, toutes sensibilités politiques confondues, au cours de ces dernières semaines, n'y aura rien fait : le Président de la République s'arc-boute sur les grandes lignes du projet de réforme territoriale et ferme la porte à toute discussion.

En particulier, trois points me paraissent plus que jamais dangereux :

- la création de conseillers territoriaux,
- la suppression de la compétence générale pour les Départements,
- le renforcement des métropoles au détriment des collectivités de proximité.

Avec constance depuis les conclusions du rapport Balladur, je m'élève contre ce projet et je continuerai à le faire car **il n'offre, en l'état, aucune garantie sur l'avenir des missions de solidarité sociale et territoriale du Département.**

Dans ce contexte de remise en cause institutionnelle et de fragilité financière liée à la crise, mais aussi aux décisions du gouvernement en matière fiscale, **l'adoption, tous groupes confondus, par le Conseil général de l'Ain réuni en session, aujourd'hui, d'un vœu sur les réformes territoriales et la fiscalité locale,** prend tout son sens, et ce d'autant plus qu'il a été approuvé préalablement par l'ensemble des membres du bureau de l'Association des Départements de France qui rassemble des élus de droite et de gauche.

Le Conseil général de l'Ain continuera à défendre le service public départemental qui est aujourd'hui une ligne de protection, de vigilance et de développement pour nos concitoyens, en particulier les plus modestes et ceux que la crise a touchés de plein fouet.

Il est regrettable que le Président de la République n'ait pas su entendre les critiques, frappées du coin du bon sens, émanant de son propre camp politique. **On peut légitimement s'inquiéter de l'autisme de Nicolas Sarkozy sur ce sujet.**

Cette attitude traduit trois reculs : celui de la décentralisation, de la démocratie et du service public. Je dénonce notamment le cynisme qui consiste à poursuivre le transfert de compétences aux collectivités locales, tout en fustigeant la création d'emplois publics rendue nécessaire par ces transferts. Cela montre bien que sous couvert de réforme, c'est à un nouveau recul du service public que nous assistons.

Comme élu local, mais aussi comme parlementaire, je m'engagerai, dans l'Ain comme au Sénat, aux côtés de tous ceux qui appellent de leurs vœux une réforme institutionnelle respectueuse des citoyens, des équilibres territoriaux et de l'impérieuse nécessité du service public dans ces temps difficiles.

Contact presse

Conseil général de l'Ain - Direction de la communication
Céline Moyne-Bressand - Tél. 04 74 32 32 16

Courriel : communication@cg01.fr www.ain.fr